SNCF : pour retrouver un semblant de vie privée, certains cheminots pratiquent la grève en solitaire

Article rédigé par *Marianne*, le 22 novembre 2022

Source [Marianne] : Le manque d'effectifs à la SNCF fait monter la pression sur les cheminots qui voient leurs demandes de congés refusées à répétition. Certains ont trouvé une parade pour prendre un jour ou deux de repos en se déclarant en grève.

Aux grands maux, les grands remèdes. Certains conducteurs de la <u>SNCF</u>, excédés après des demandes de congés retoquées à la pelle, utilisent leur droit de grève pour s'absenter de leur poste une journée et tenter, tant bien que mal, de conserver une vie personnelle et familiale. Une information <u>parue dans le journal Le Monde ce jeudi 17 novembre</u>, que confirme Fabien Dumas, secrétaire fédéral SUD Rail : « *Effectivement*, c'est assez répandu, on fait partie de ces métiers qui ont pour contrainte principale la continuité du service public, particulièrement pendant les vacances, c'est assez compliqué. »

Le principe est simple. Depuis la loi de 2007 sur le service minimum, les syndicats sont dans l'obligation de faire une demande de concertation immédiate (DCI), quinze jours avant le dépôt d'un préavis de grève. Un délai censé permettre à la SNCF de s'organiser en amont. Dans les faits, les organisations syndicales ont réussi à contourner le problème en mettant en place des « préavis dormants », sans date de fin. « Il y en a quatre au niveau national », confirme la direction des ressources humaines de la SNCF au journal Le Monde . Le premier, déposé par Sural, date de 2018, au moment de la réforme de la SNCF, transformée en société anonyme. Les trois autres, émis par SUD Rail, la CGT et l'UNSA ensemble, et la CFDT, remontent au 4 décembre 2019, au moment de la contestation de la réforme des retraites. FO a aussi un préavis qui court jusqu'en 2050 sur l'axe TGV Nord.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

22/11/2022 01:00